



**LA PLANIFICATION DE L'IMMIGRATION DOIT SE FAIRE EN REGARD DES
VALEURS QUÉBÉCOISES ET EN CONCERTATION AVEC LES PARTENAIRES
GOUVERNEMENTAUX, LES EMPLOYEURS, LES SYNDICATS ET LES
ORGANISMES COMMUNAUTAIRES**

**MÉMOIRE DE
L'ASSOCIATION DE LA COMMUNAUTÉ ALGÉRIENNE DE QUÉBEC (ACAQ)**

Sur le document de consultation intitulé :

**« *La planification de l'immigration au Québec
pour la période 2012-2015* »**

Présenté à

LA COMMISSION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS

Québec, 16 mai 2011

Avant propos

Le présent mémoire a reçu l'approbation des membres du conseil d'administration de l'Association de la communauté algérienne du Québec (ACAQ). Le conseil d'administration représenté par son président, monsieur Omar Kali, remercie sincèrement Monsieur Boufeldja Benabdallah et Madame Ourdia Naïdji, membres de l'association pour leur contribution à la rédaction de ce mémoire ainsi que Monsieur Rachid Raffa également membre de l'association pour sa collaboration et ses conseils judicieux.

La personne à rejoindre pour toute information relative à ce mémoire est :

Monsieur Omar Kali
4983 Clément Lockquell,
Saint-augustin-de-desmaures, (Québec), G3A 2Y3
418-871-8734
okali@bell.net
<http://cvfacile.com/acaq/>

Table des matières

1. PRÉSENTATION DE L'ACAO.....	1
2. OPPORTUNITÉ ET PERTINENCE DE LA CONSULTATION	1
3. COMMENTAIRES SUR LE DOCUMENT DE CONSULTATION «LA PLANIFICATION DE L'IMMIGRATION AU QUÉBEC POUR LA PÉRIODE 2012-2015».....	2
3.1. Commentaires généraux.....	2
3.2. Commentaires spécifiques	2
3.3. Les recommandations de l'ACAO	4
4. REGARD SUR LE PASSÉ ET LE PRÉSENT POUR UNE MEILLEURE PLANIFICATION	5
4.1. La situation des immigrants maghrébins	5
4.2. L'équilibre à bâtir immigration-intégration en emploi	6

1. PRÉSENTATION DE L'ACAQ

L'Association de la communauté algérienne de Québec (ACAQ) a été créée en mai 2009 et son siège social est à Québec. C'est un organisme à but non lucratif, à vocation essentiellement culturelle et qui observe une neutralité politique et religieuse. Ses objectifs sont entre autres :

- Informer ses membres sur tout sujet d'intérêt commun, à caractère économique, scientifique, artistique, social ou culturel;
- Favoriser les relations interculturelles avec d'autres associations partageant des objectifs communs et avec la communauté d'accueil en général;
- Favoriser et encourager le rapprochement des jeunes algériens par l'organisation d'activités (sociales, culturelles, sportives, etc.);
- Accompagner et fournir de l'aide, dans la mesure du possible, à tout Algérien qui le souhaite et qui est nouvellement arrivé au Québec, et ce pour soutenir ses efforts d'intégration.

2. OPPORTUNITÉ ET PERTINENCE DE LA CONSULTATION

L'objet de cette consultation illustre l'effort que le Gouvernement accorde à l'immigration et aux personnes immigrantes qui ont des attentes légitimes à l'égard des grandes orientations de la politique d'immigration au Québec pour la période 2012-2015.

L'ACAQ salue cet effort et souhaite participer à cette consultation en toute impartialité. Nos remarques, observations et critiques sur l'une ou l'autre des composantes de ce document de planification ont pour seul objectif d'inviter le gouvernement et le législateur à apporter un peu plus de clarification, à faire les modifications si jugées pertinentes et nous permettre en tant qu'association de faire bénéficier nos membres d'une meilleure compréhension de cette planification.

L'intervention de l'ACAQ dans ce cadre vous est présentée en deux temps. Dans un premier temps nous donnerons nos observations sur le document de planification et nos suggestions de recommandations. Dans un deuxième temps, nous exprimerons notre point de vue sur le vécu actuel des immigrants que nous considérons comme la pierre angulaire des résultats escomptés par la planification 2012-2015.

3. COMMENTAIRES SUR LE DOCUMENT DE CONSULTATION «LA PLANIFICATION DE L'IMMIGRATION AU QUÉBEC POUR LA PÉRIODE 2012-2015»

3.1. Commentaires généraux

En préambule au document sur les grandes orientations de la politique d'immigration pour la période 2012-2015, cinq enjeux sont annoncés par la Ministre responsable de l'immigration; il s'agit du dynamisme démographique, de la prospérité économique, de la vitalité du français, de l'ouverture sur le monde et sa diversité ainsi que de la régionalisation de l'immigration. De prime abord, l'ACAQ adhère à ces enjeux dont la portée est différente. Cependant, le document gagnerait à présenter avec plus de rigueur la pertinence de l'enjeu «vitalité du français» un incontournable pour s'intégrer à la société québécoise. En effet, c'est par la langue que l'immigrant sera en mesure de faire valoir ses compétences et de convaincre ses éventuels employeurs, mais aussi communiquer avec ses concitoyens et s'impliquer dans la vie socio-économique et culturelle pour s'intégrer plus facilement à la société québécoise. Selon notre analyse, cet enjeu donnera le ton à cet exercice de planification et aura sûrement un effet plus crédible notamment sur les «bassins» que le gouvernement souhaiterait privilégier pour la venue des futurs immigrants.

Le document rappelle dans sa première partie le partage des responsabilités et des pouvoirs entre les deux paliers de gouvernement, suivi d'un portrait statistique de l'immigration et de son évolution jusqu'en 2010. Ce portrait met de l'avant l'atteinte des objectifs de la planification 2008- 2010 en regard du volume et de la composition de l'immigration. D'autres indicateurs mériteraient, au-delà de l'approche quantitative, d'être présentés afin d'avoir un portrait global de l'état de situation de l'immigration en lien avec les enjeux énoncés.

3.2. Commentaires spécifiques

La hiérarchisation des enjeux et la primauté de la langue française

L'ACAQ adhère aux 5 enjeux énoncés par la Ministre en préambule au document de planification. Cependant nous croyons aussi que, si ces 5 enjeux étaient hiérarchisés, le document gagnerait à montrer que l'enjeu « vitalité de la langue française » se retrouve en première position. En effet, la langue est un atout important pour convaincre les éventuels employeurs du nouvel immigrant mais aussi, c'est par la langue qu'il pourra communiquer avec ses concitoyens et donc s'intégrer plus facilement à la société québécoise.

L'enjeu fondamental de la langue comme outil de travail, de communication et de culture est la base de toute édification d'une société. Ainsi d'emblée, l'ACAQ est d'accord avec l'importance de la maîtrise du français, enjeu principal de notre intervention et reprise tout au long du document notamment aux pages 17 et 29. Toutefois cette approche de « discrimination positive » au niveau de la langue ne doit pas pousser le gouvernement à négliger, même involontairement, le risque de résurgence d'autres discriminations, celles-là négatives, telles que la discrimination par la couleur ou les croyances. Sur ce dernier point, l'option fondamentale de la laïcité de l'État devrait être clairement énoncée et expliquée avec une plus grande transparence. Cet enjeu donnera le ton à tout le document et plus de force aux « bassins » que le Gouvernement souhaiterait privilégier pour la venue de futurs immigrants.

La compréhension de la question des « bassins »

Nous réitérons notre adhésion aux enjeux de la politique d'immigration. Cependant nous nous interrogeons sur la question des « bassins ». Compte tenu de l'enjeu important de la maîtrise

de la langue française, nous pensons que la provenance d'immigrants de régions francophones dont nous, Maghrébins, faisons partie, devrait être privilégiée et maintenue. Cela permettrait la cohérence requise avec l'exigence de la maîtrise de la langue française.

Nous recommandons aussi, pour éviter les interrogations des associations et groupes intéressés par les aspects de provenance des immigrants, que la question des « bassins » soit plus claire qu'elle ne l'est dans le document. Ce concept doit-il prendre en considération le territoire d'appartenance et la connaissance de la langue française? Quels sont les critères utilisés pour définir les bassins géographiques? Qu'en est-il du bassin Maghreb? S'apprêterait-on à en diminuer l'apport humain? De telles questions sont essentielles et les réponses doivent nécessairement être claires pour éviter toute ambiguïté.

L'immigration : est-ce un marché?

La Ministre de l'immigration et des communautés culturelles présente l'immigration comme une destination privilégiée « pour le capital humain à fort potentiel d'intégration ». Or, à la page 15 du document l'immigration est présentée comme « un marché ». Nous reconnaissons pour le Québec le grand respect de la personne. C'est fort de cette reconnaissance admise à l'échelle mondiale que nous suggérons au gouvernement d'éviter ce concept de « marché » qui pourrait être interprété de façon péjorative. En effet, la considération de l'immigrant potentiel en tant qu'humain et non faisant partie d'un marché viendrait sûrement améliorer son adhésion de cœur et d'esprit au Québec et non pas dans une position de meilleur offrant comme dans le cas d'un simple marché. Cela dit, nous tenons à rappeler que le Québec fait face à une concurrence accrue, au sein des pays développées, pour attirer « les immigrants porteurs des compétences recherchées ». Toute politique d'immigration devra tenir compte de cette réalité internationale.

La sélection des candidats

Compte tenu du vieillissement de la population dans les pays occidentaux, l'ACAQ comprend la volonté du Gouvernement de *«maintenir annuellement, entre 65 % et 75 %, la part des personnes de moins de 35 ans dans l'ensemble des admissions_(page 29)»*. Toutefois, nous souhaiterions que les candidats plus âgés ne soient pas pénalisés si leur venue au Québec avantagerait la société québécoise et leur donnait plus de chance d'épanouissement, particulièrement dans le cas de familles avec de jeunes enfants.

L'ACAQ salue les améliorations qui seront apportées aux actions de sélection des candidats (pages 6, 16 et 27). Sur ce point, nous suggérons que le taux de candidats ayant de habilités techniques professionnelles soient privilégiés par rapport à ceux ayant des diplômes universitaires (maîtrise et doctorat) afin que les nouveaux arrivants aient davantage de chances de trouver plus facilement et plus vite l'emploi recherché, sachant que l'obtention de l'équivalence de diplômes universitaires n'est pas toujours reconnue à sa juste valeur dans le marché du travail.

La concertation avec les partenaires gouvernementaux et les organismes communautaires

Pour l'ACAQ, la planification de l'immigration devrait se faire avec les partenaires gouvernementaux (ministères de l'Emploi et de la Solidarité sociale, de l'Éducation, de la Santé et autres) et avec les organismes communautaires qui sont impliqués au quotidien au sein de leur communauté. Il nous semblerait important de commencer par un examen de la situation actuelle afin de capitaliser sur les aspects positifs à privilégier et de corriger les éléments qui n'ont pas fonctionné. Il nous paraît donc primordial que les décisions soient le fait d'un

consensus le plus large possible tant dans la planification que dans la mise en œuvre des politiques.

Par ailleurs, la consultation ne pourra atteindre son plein potentiel que si elle s'inscrit dans un contexte qui démontre que l'exercice n'est pas fait seulement pour des raisons administratives mais bien au contraire pour susciter une plus large adhésion des citoyens en général et ceux issus des communautés culturelles en particulier. La crédibilité du Ministère et par voie de conséquence celle du gouvernement dans son ensemble sera renforcée et amènera une plus grande implication des acteurs du milieu pour assurer le succès de la politique mise en œuvre. L'exercice actuel devant la Commission est un premier pas dans ce sens que l'ACAQ salue, tout en déplorant l'absence du secteur privé, du patronat et des syndicats dans cet exercice.

3.3. Les principales recommandations de l'ACAQ

- **Hiérarchiser les enjeux et mettre en priorité l'enjeu « vitalité de la langue française »**
- **Présenter et expliquer aux candidats immigrants que la laïcité est une valeur fondamentale dans la société québécoise**
- **Définir plus clairement le concept de « bassins » et ses assises**
- **Ne pas voir l'immigration comme un marché mais plutôt comme une valorisation du capital humain**
- **consolider la concertation avec les partenaires gouvernementaux, les employeurs, les syndicats et les organismes communautaires.**

4. REGARD SUR LE PASSÉ ET LE PRÉSENT POUR UNE MEILLEURE PLANIFICATION

4.1. La situation des immigrants maghrébins

Pour que cette planification 2012-2015 puisse atteindre les résultats escomptés, nous souhaitons que le gouvernement prenne tous les moyens dont il dispose pour améliorer la situation des immigrants, notamment ceux déjà arrivés au Québec depuis les dernières années.

En effet, nous reconnaissons les efforts que le Ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles a entrepris par la mise œuvre de plusieurs actions tels que les services destinés aux entreprises québécoises pour recruter des immigrants, le service en ligne pour le recrutement international lorsque les compétences pour combler certains postes ne sont pas disponibles au Québec et les outils de rapprochement des citoyens tel que la *Diversité* +.

Nous demeurons toutefois perplexes quant à l'impact de ces mesures sur la question du chômage chronique de certaines catégories d'immigrants qui semble s'aggraver d'année en année, notamment pour les Maghrébins dont nous faisons partie. Nous estimons que les actions du Gouvernement dont celles énoncées plus haut n'ont pas eu l'effet escompté. Par conséquent, il y a lieu de repenser la stratégie d'intégration pour éviter que les nouveaux arrivants visés par la planification 2012-2015 ne vivent les mêmes situations difficiles notamment celles du chômage, de la précarité et du recours à des emplois bien en-deçà de leurs compétences et de leurs qualifications.

Le gouvernement du Québec a bel et bien constaté que 19,7% *«des immigrants admis entre 1999 et 2008 ont déjà quitté le Québec en 2010»* (page 4) Quelle interprétation peut-on donner à ce résultat? Qui sont les personnes qui ont quitté le Québec? Nous pouvons présumer qu'un certain nombre d'entre elles sont hautement compétentes. Une étude rigoureuse pourrait contribuer à trouver des solutions pour agir sur les principales causes de ces départs et ainsi réduire le plus possible ce taux. Le Québec n'a pas les moyens de se priver d'un tel gisement de bonnes compétences.

Nous connaissons tous les chiffres alarmants du chômage chez les immigrants, chiffres signalés aux pages 16 et 17. Nous souhaitons que cette problématique soit une priorité pour le Gouvernement et que des solutions durables à ces problèmes soient mises en place rapidement.

Pour illustrer nos constats, nous rapportons les constats suivants rapportées respectivement par un journaliste originaire du Maghreb et monsieur Rachid Raffa, membre de la Table de concertation Québec-Maghreb :

«Le nombre de chômeurs est quatre fois plus élevé chez les Maghrébins que chez les Québécois de souche, affirme le quotidien canadien «The Gazette » dans son édition d'aujourd'hui. Ce chiffre tord ainsi le cou au fantasme du plein emploi pour les Maghrébins qui choisissent d'émigrer au Québec. Il contredit également les affirmations officielles des représentations canadiennes dans les pays du Maghreb sur les conditions d'accueil et de séjour des Maghrébins dans cette province francophone du Canada.» février 2008

« Les origines du silence qui a accompagné des statistiques aussi inquiétantes sont éloquentes...elles semblent relever moins d'un sentiment de honte refoulé que d'une attitude délibérée d'ignorer une

grave réalité sociale qui illustre, tout en les confortant et en les justifiant indirectement, des préjugés tenaces cultivés à l'égard des Arabo-berbères et des musulmans. » 2008

Aujourd'hui en 2011, la situation de l'emploi chez les Maghrébins ne s'est guère améliorée. Elle s'est même détériorée pour ce groupe d'immigrants malgré les atouts dont il dispose comme un niveau d'éducation et de qualification élevé. Beaucoup d'entre eux sont venus ici avec leurs familles aspirant à une vie décente grâce à l'intégration en emploi.

Cette détérioration a des effets tangibles sur les conditions économiques et psychosociales de ces immigrants. Nous apprenons régulièrement que tel ou tel compatriote vit sur l'aide financière de dernier recours, souffre de dépression. Cette impuissance à trouver un emploi est vécue comme un échec par les individus et se répercute sur des problèmes familiaux avec toutes les conséquences que l'on connaît notamment sur les couples et sur les enfants. C'est cet état de chose et ce sentiment de frustration et d'injustice que nous voulons combattre pour que les nouveaux arrivants n'aient pas à les subir.

Ce plaidoyer ne remet pas en cause les orientations gouvernementales en matière d'immigration, ni les efforts entrepris dans ce sens. Nous voulons simplement faire part de notre questionnement sur le bien-fondé de la stratégie du Gouvernement qui se dessine pour la période 2012-2015 quant à l'avenir des immigrants maghrébins d'aujourd'hui et de demain dans la nation québécoise. Toute planification ne peut se faire sans une analyse rigoureuse de la situation actuelle des immigrants faisant ressortir les facteurs de réussite et les contraintes des mesures mises en place.

4.2. L'équilibre à bâtir immigration-intégration en emploi

Si nous faisons ces constats et si nous nous posons ces questions, c'est d'abord et avant tout pour remettre sur la table du débat sociétal l'employabilité de nombreux immigrants aptes à faire prospérer le Québec aux plans économique et démographique, et projeter, auprès des candidats à l'immigration, une image positive de la vie au Québec notamment pour les familles ,

Nous croyons que si le Gouvernement se penche sérieusement sur la situation des immigrants déjà installés sur le sol québécois, il facilitera la mise en place d'une politique d'immigration efficace et juste et une planification cooptée par toutes et tous sans hésitation. Le contraire, ne fera qu'accroître le problème de la précarité en emploi des immigrants, aggraver les situations familiales, nourrir des foyers de tension sociale qui poussent les personnes immigrantes à la ghettoïsation avec les conséquences que l'on peut aisément imaginer. .Cela est quand même pour le moins paradoxal pour des francophones, francophiles ayant de surcroît, subi un très sévère processus de sélection.

Dans son expérience personnelle de proximité avec de nombreuses associations maghrébines et non maghrébines, d'écoute et d'aide personnelles à des immigrantes et à des immigrants dans le besoin, Monsieur Rachid Raffa, dans son mémoire présenté à Commission sur les accommodements raisonnables en 2007, proposait ceci :

*«Tant que la **lutte à la discrimination en emploi** n'est pas une priorité prise en charge à bras-le-corps, il ne faut pas s'étonner du succès des sirènes du ghetto dans certains milieux ethno-religieux, voire d'une multiplication des demandes d'accommodements raisonnables, même s'il est difficile d'établir clairement un lien de cause à effet en la matière.»*

Dans la même lignée, permettez-nous aussi de citer les 3 phrases suivantes cités par M. Pierre Fortin, économiste au Département des sciences économiques de l'Université du Québec à Montréal dans son rapport au Ministère des finances de 2002, sous le titre «*Abaissier le taux de chômage au Québec*»:

« Si vraiment il s'avérait qu'employer, disons, les deux tiers ou les trois quarts des chômeurs [était impossible] – et je nie que quiconque l'ait démontré –, alors cela constituerait une mise en accusation assez sérieuse du système économique lui-même. » Robert Mundell, prix Nobel d'économie 1999.

« À mon avis, il n'y a pas de problème économique plus important à comprendre et à résoudre que celui du chômage involontaire. » Georges Akerlof, prix Nobel d'économie 2001

« ...démontre que le Québec maximisera ses chances de réussir en accrochant ses interventions structurelles à quatre principes d'action : 1) poursuivre les efforts de scolarisation des jeunes et de formation de la main-d'œuvre, 2) combattre les monopoles et imposer la concurrence, 3) rentabiliser et accélérer l'investissement et 4) mobiliser les partenaires sociaux» (5) « ... des efforts particuliers pour amener patrons et syndicats à favoriser une forte augmentation de l'emploi pour les chômeurs plutôt que de s'accaparer de tous les fruits de la croissance en hausse de revenu pour eux-mêmes. »

Nous aurions souhaité que d'autres chercheurs prennent le relai de Mr Fortin pour pousser la réflexion avec d'autres chercheurs pour démontrer les corrélations entre ce geste citoyen des partenaires sociaux et la paix sociale que ressentiraient les immigrants et la société québécoise dans son ensemble.

Enfin, nous considérons que la question de l'immigration et du chômage des immigrants n'est pas l'affaire uniquement du ministère de l'Immigration. Elle doit être partagée avec d'autres ministères notamment ceux de l'Emploi et de l'Éducation, de la Santé ainsi que les ordres professionnels. Nous recommandons au Gouvernement la mise en place d'une politique d'immigration et d'intégration cohérente où chacun des partenaires sera imputable selon ses responsabilités et son champ de compétence.

Il est urgent d'agir car le Québec est au dernier rang, parmi les provinces canadiennes, pour l'intégration des immigrants au marché du travail. Il est inacceptable de sélectionner des compétences dont une frange non négligeable se retrouve en marge de la société. Au-delà de l'éternelle question de la reconnaissance des diplômes étrangers, nous assistons avec effarement à un phénomène de plus en plus visible, à savoir le chômage de personnes diplômés d'universités québécoises. Taxis, épicerie, boucheries et services de gardiennage privés sont devenus des ghettos ethniques pour une bonne proportion de Maghrébins de tout âge est titulaire de diplômes universitaires; un gâchis toléré même si la société se prive de ressources humaines de premier plan.

Nous cultivons l'espoir que cette commission parlementaire saura aller au-delà de l'approche quantitative pour oser ouvrir un nécessaire débat qui semble rester tabou, celui de la discrimination en emploi que l'État québécois n'a pas réussi à endiguer, et cela même auprès de la fonction publique québécoise qui ne réussit pas à atteindre ses objectifs en matière d'employabilité des personnes issues des communautés culturelles.

Ces observations exprimées par l'Association de la communauté algérienne de Québec ne font qu'exprimer modestement mais non moins sincèrement un sentiment basé sur le quotidien vécu des immigrants algériens. Cependant, nous pouvons vous assurer que ce sentiment est celui du père ou de la mère ou encore du jeune de cette famille immigrante au chômage ou en emploi dévalorisé mais qui souhaiterait qu'il y ait plus d'équité, plus de reconnaissance des compétences au-delà de leurs origines respectives et aussi au-delà des simples aspects de planification de l'immigration pour les années à venir.

À cet effet, l'ACAQ a la conviction que :

- **Tenir des États généraux au Québec sur l'intégration en l'emploi des immigrantes et des immigrants serait salubre autant pour les immigrants actuels que pour ceux qui feront le saut pour venir vivre au Québec.**